

342

DÉCEMBRE 2017

Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

**FÊTE DES
LUMIÈRES**
*Un spectacle
féerique*

Page 37

Stationnement
**Priorité aux
Caluirards**

Page 15



www.ville-caluire.fr



10



15



26

04 Retour en images**07** Les élus à votre rencontre !**08** Grande Concertation
des rythmes scolaires**10** Le Conseil municipal d'enfants**15** Stationnement réglementé :
priorité aux Caluirards !**24** Caluire et Cuire Ville Verte**26** À vos assos !**30** Sélection ciné**35** Agenda**TÉLÉTHON CALUIRARD : UNE LONGÉVITÉ EXCEPTIONNELLE !**

CETTE ANNÉE, L'ARGEV (AMICALE DES RETRAITÉS DE LA GÉNÉRALE DES EAUX VEOLIA) ORGANISE SON 30^E TÉLÉTHON ! UNE LONGÉVITÉ EXCEPTIONNELLE QUE LE MAIRE, PHILIPPE COCHET, A TENU À SALUER EN REMETTANT À DANIEL GRAND, À LA MANŒUVRE DEPUIS TOUTES CES ANNÉES, LA MÉDAILLE DE LA VILLE. IL LUI A REMISE LE 29 OCTOBRE DERNIER, EN AVANT-PREMIÈRE DU SPECTACLE DE MAGIE PROPOSÉ PAR LE JEUNE ET TALENTUEUX WILLIAM ARRIBART. LAURENCE TIENNOT-HERMENT, PRÉSIDENTE NATIONALE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES À LAQUELLE SONT REVERSÉS LES BÉNÉFICES DU TÉLÉTHON, AVAIT, ELLE AUSSI, FAIT LE DÉPLACEMENT, TENANT À FÉLICITER LES BÉNÉVOLES POUR LEUR ENGAGEMENT REMARQUABLE. ELLE A ÉGALEMENT REÇU LA DÉCORATION OFFICIELLE.





CHÈRES CALUIRADES, CHERS CALUIRARDS,

Comme vous, je suis très attaché à la traditionnelle Fête des Lumières que nous ne manquons jamais de célébrer à Caluire et Cuire.

C'est pourquoi, cette année, nous avons choisi de nous rapprocher davantage encore de l'esprit originel du 8 décembre en vous proposant de participer, samedi 9 décembre, aux processions organisées dans la ville et qui mèneront petits et grands, munis de lampions, en direction de l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Là, nous nous retrouverons pour assister à la féerie d'un spectacle vivant, ainsi qu'au très attendu et désormais incontournable lâcher de lanternes volantes que nous apprécions tous.

La période privilégiée des fêtes de fin d'année nous invite à nous rassembler en famille, entre amis, pour finir 2017 dans la joie et la paix. Que ce temps particulier, propice au partage et à l'attention portée à l'autre, soit pour nous l'occasion de nous montrer attentifs et bienveillants envers les personnes affaiblies, fragilisées ou seules qui vivent parfois tout près de nous.

Profitons de ce mois de décembre pour être, chacun à notre mesure, les artisans de solidarité et de paix dont notre monde a tant besoin.

Joyeuses fêtes à tous !

Philippe Cochet
Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Vincent Amoros-Bessède — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — S. Prada — H. Heurteau — J. Galland

PHOTOGRAPHIES Service communication — Fotolia — Freepik — L. Calistri — S. Thabouret — S. Sang

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE **SPHÈRE PUBLIQUE**

IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



10-31-3162 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Retour en images



1^{er}
NOVEMBRE Cérémonies de la **TOUSSAINT** au cimetière de Caluire et Cuire.



14
NOVEMBRE Une cérémonie a été organisée à l'Hôtel de Ville pour célébrer les **20 ANS DE LA MISSION LOCALE** Plateau nord Val de Saône (PNVS). La structure, dont le président est Côme Tollet, également 1^{er} adjoint au maire de Caluire et Cuire, accueille chaque année près de 2 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Son objectif : les accompagner vers l'autonomie et les aider à s'insérer dans la vie active, et plus largement, dans la société. L'une des trois antennes de la Mission locale PNVS se trouve dans notre commune (37, avenue du Général de Gaulle).



7
NOVEMBRE Le docteur Marie-Josèphe Challamel a donné une conférence sur le **SOMMEIL ET LES RHYTHMES** de l'enfant.



17
NOVEMBRE **RÉUNIONS DES SYNDICS** de la commune à la mairie de Caluire et Cuire.



11
NOVEMBRE Cérémonie commémorative de **L'ARMISTICE DE 1918**.



19
NOVEMBRE **JEAN ET GILBERTE NALLIT** ont été faits commandeurs de l'ordre des Palmes académiques.



18

NOVEMBRE

Les **NOUVEAUX CALUIRARDS** ont été reçus en mairie par le maire, Philippe Cochet, et les élus du Conseil municipal. Ils sont ensuite partis à la découverte de la commune en car.



18

NOVEMBRE

Yvonne Thuillier-Roure, qui célébrait **SES 100 ANS**, a reçu la médaille de la Ville.



18

NOVEMBRE

À l'occasion du Beaujolais nouveau, les commerçants du bourg ont fait déguster **LEURS SPÉCIALITÉS** dans le centre-ville.



21

NOVEMBRE

La Maison de la parentalité, en partenariat avec la Maison de la Métropole, proposait des **ATELIERS SUR L'ALLAITEMENT**.

La Maison de quartier a déménagé !

La Maison de quartier de Saint-clair a quitté le numéro 70 de la grande rue de Saint-Clair pour s'installer au rez-de-chaussée du 82 bis de la même voie (entrée place Demonchy).

C'est désormais au sein de locaux de 100 m², rénovés par la Municipalité, entièrement de plain-pied et accessible aux personnes à mobilité réduite, que vous accueille la Maison de quartier de Saint-Clair. La Maison de quartier est un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants et organise divers événements (fête de quartier, fête

de Noël...) ainsi que des sorties familiales et des conférences. La structure comprend, par ailleurs, une bibliothèque, un espace de rencontre et une salle familiale. Celle-ci est mise à disposition des habitants les samedis (renseignements au 82 bis rue de Saint-Clair le premier et le troisième vendredi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30) et à celle des associations



dans la semaine (renseignements auprès du service municipal « Vie associative », du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, au 04 78 30 38 00).

Les nouveaux locaux ont été inaugurés par le maire, Philippe Cochet, le samedi 18 novembre dernier. ■

Maison de quartier Saint-Clair
82 bis, grande rue de Saint-Clair.
Horaires de la bibliothèque :
les mercredis, de 15h à 17h,
et les samedis, de 10h à 12h.





Les élus à votre rencontre !

Chaque mois, un samedi matin, le maire, Philippe Cochet, et les élus municipaux viennent à votre rencontre. Des rendez-vous informels et conviviaux au cours desquels vous pouvez bavarder librement et en toute simplicité avec vos élus.

Venez avec vos questions, vos préoccupations, vos suggestions ou, pourquoi pas, vos félicitations ! Quelques jours avant la rencontre organisée dans votre quartier, vous recevrez une invitation personnelle dans votre boîte aux lettres. Celle-ci vous permettra, si vous n'êtes pas disponible le jour du rendez-vous, d'adresser aux élus un message écrit à l'aide du coupon préaffranchi. ■



CALENDRIER DES RENCONTRES

Les rencontres ont lieu un samedi par mois, de 9h30 à 11h30.

CUIRE LE HAUT
Samedi 9 décembre
Place Jules Ferry

LE VERNAY
Samedi 20 janvier
Place du Vernay

MARCHÉ DE MONTESSUY
Samedi 3 février
Allée de la Jeunesse

CUIRE LE BAS
Samedi 10 mars
Place de la Rochette

VASSIEUX
Samedi 28 avril
Place de Crépieux

MONTESSUY
Samedi 26 mai
Place Gutenberg

BISSARDON
Samedi 2 juin
Rue de Margnolles

SAINT-CLAIR
Samedi 7 juillet
Place Christophe Colomb

LE BOURG
Samedi 29 septembre
Place de l'Église

MARCHÉ DE MONTESSUY
Samedi 13 octobre
Allée de la Jeunesse

RAPPEL

PERMANENCES MUNICIPALES

Le maire, Philippe Cochet, reçoit les Caluirards au cours de permanences municipales hebdomadaires.

Où ?

Dans son bureau, à l'Hôtel de Ville :
place du Docteur Dugoujon

Quand ?

Tous les lundis, à partir de 17h00*

Comment ?

Lors de ces permanences, le maire reçoit les Caluirards sans rendez-vous, en fonction de leur ordre d'arrivée à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Inscription sur place possible dès 16h45.

* Attention, pas de permanence les soirs de Conseil municipal ou métropolitain. Se reporter au bloc-notes de Rythmes pour connaître les dates.

GRANDE CONCERTATION DES RYTHMES SCOLAIRES

L'heure du bilan !

LA PREMIÈRE PHASE DE LA GRANDE CONCERTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES, CELLE DU BILAN PARTAGÉ, EST EN TRAIN DE S'ACHEVER. DANS CE NUMÉRO, *RYTHMES* A DONC DÉCIDÉ DE VOUS PRÉSENTER LES PREMIÈRES CONCLUSIONS TIRÉES DES RENCONTRES ORGANISÉES DANS LE CADRE DE CETTE DÉMARCHÉ.

Les rencontres organisées dans les 10 groupes scolaires publics et avec les associations ont donné lieu à des échanges ouverts, intéressants et enrichissants. Ils ont fait apparaître une certaine disparité des avis et mis en lumière la complexité des débats, mais les observations suivantes ont été formulées de manière récurrente.

✓ Des familles globalement satisfaites

La Grande Concertation est pour la Municipalité l'occasion de recueillir l'avis des familles. À l'issue de cette phase de bilan, il semble que les familles sont globalement satisfaites des temps périscolaires proposés par la Municipalité et qu'elles apprécient leur gratuité. Si certaines souhaiteraient une plus grande souplesse au niveau des inscriptions, elles ont accueilli positivement les récents aménagements proposés (possibilité de départ échelonné et temps de détente proposé).

✓ Une démarche appréciée

D'une manière générale, la démarche de la Ville consistant à prendre le temps d'organiser une concertation avant, éventuellement, de réorganiser les rythmes scolaires est très appréciée.

✓ La semaine de quatre jours et demi n'a pas le même impact sur les élèves de maternelle et d'élémentaire

Pour les élèves de maternelle, la semaine de quatre jours et demi semble plus fatigante que la semaine de quatre jours. Par ailleurs, les plus petits semblent avoir quelques difficultés à trouver leurs repères entre les temps scolaires et les différents temps périscolaires. En revanche, il apparaît que les heures du matin sont plus favorables aux apprentissages pour les élèves d'élémentaire.

✓ Une organisation plus difficile le mercredi lorsque les enfants ont école le matin

Plusieurs parents ont fait part de leurs difficultés d'organisation lorsqu'ils travaillent à plein temps et que les enfants ont classe le mercredi matin, en particulier pour assurer la transition entre l'école et le centre de loisirs ou les activités culturelles ou sportives.

✓ Un impact sur les activités extrascolaires

Il apparaît que certains enfants n'ont pas pu poursuivre leur activité extrascolaire (sport, musique...), faute de place disponible le mercredi après-midi ou



parce que le créneau de l'activité n'est plus adapté à l'organisation familiale. De nombreuses associations accueillant des enfants ont indiqué qu'elles ont été obligées de revoir leur organisation et déplacer les activités, jusqu'alors proposées le mercredi matin, sur d'autres créneaux.

La Municipalité est consciente de l'impact important des rythmes scolaires sur l'organisation des familles et des difficultés que cela peut engendrer, notamment pour les parents qui travaillent. C'est pourquoi elle s'engage à arrêter une nouvelle organisation au plus tard fin mars, afin de laisser aux familles le temps de s'organiser pour la prochaine rentrée scolaire. ■

RETROUVEZ LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE RYTHMES.

LA GRANDE CONCERTATION DES RYTHMES SCOLAIRES



En novembre, la Municipalité a organisé deux conférences dans le cadre de la Grande Concertation. La première, animée par le docteur Marie-Josèphe Challamel (pédiatre), traitait du sommeil et des rythmes de l'enfant. Au-delà du sujet des rythmes scolaires, la conférencière a particulièrement insisté sur l'importance des bonnes habitudes données à la maison par les parents, concernant notamment le besoin de régularité de l'heure du coucher et le souci de ne pas laisser d'écran (ordinateur, tablette, smartphone...) dans les chambres des enfants. La seconde conférence, par Claire Leconte (professeur en psychologie et chercheuse en chronobiologie), portait sur les rythmes de l'enfant à l'école. Ces deux conférences ont permis d'alimenter et d'enrichir le débat.

**VOUS ÊTES
CONCERNÉ
PAR LE
SUJET ?**

**PARTICIPEZ
AUX ATELIERS
DE LA GRANDE
CONCERTATION !**

Samedi 13 janvier 2018, la Municipalité organise une matinée de réflexion sur les rythmes scolaires à laquelle toutes les personnes intéressées par le sujet pourront participer et apporter leurs suggestions pour une organisation optimale de la semaine de nos petits écoliers.

ATELIERS DE LA GRANDE CONCERTATION

Samedi 13 janvier, de 9h à 12h

Maison de la Parentalité :

19, montée des Forts

Renseignements et inscriptions : maisonparentalité@ville-caluire.fr

Conseil municipal d'enfants C'est parti pour un nouveau mandat !



En décembre 1987 étaient élus les premiers représentants du Conseil municipal d'enfants (CME) de Caluire et Cuire! 30 ans plus tard, le CME n'a pas pris une ride! Toujours aussi dynamique, il aboutit, à chacun de ses mandats, à la réalisation de beaux projets pour tous les Caluirards.

Élus pour un mandat d'un an, les 38 nouveaux petits conseillers du CME ont été désignés par leurs camarades au cours d'élections organisées en classe ou sur le temps périscolaire. Ils se sont réunis pour la première fois en séance plénière le mercredi 18 octobre en présence du maire, Philippe Cochet, de l'ajointe déléguée aux affaires scolaires, Geneviève Lacroix, de la conseillère municipale en

charge du CME, Viviane Webanck, et d'autres élus municipaux. Installés à la place de leurs homologues du Conseil municipal « d'adultes », les enfants ont pris, tour à tour, la parole pour présenter leurs projets pour la ville. Au fil de la discussion, trois thèmes majeurs ont ainsi émergé, aboutissant à la création de trois commissions, au sein desquelles ils se sont ensuite répartis: « environnement », « solidarité » et « sport et culture ».

“ Nous sommes chaque fois particulièrement frappés par l'engagement, l'enthousiasme et la maturité dont font preuve les enfants. Ils ont plein d'idées, de projets. C'est réjouissant ! ”



Viviane Webanck,
conseillère municipale
déléguée au CME



C'est également au cours de cette séance d'ouverture que les jeunes élus ont reçu la fameuse écharpe tricolore, qu'ils pourront arborer tout au long de leur mandat. Chaque commission se réunira un mercredi par mois à l'occasion de séances non publiques. Accompagnés par Viviane Webanck, par les autres conseillers municipaux adultes et par des agents municipaux, ils travailleront à la mise en œuvre de leurs projets. Par ailleurs, quatre fois dans l'année, le CME se réunira au complet lors de

À peine élus, les jeunes membres du CME étaient déjà en action ! Plusieurs d'entre eux étaient en effet présents le 18 octobre pour l'**INAUGURATION DE LA RUE SIMONE VEIL**, le 29 octobre pour le **TÉLÉTHON**, ou encore le 11 novembre, pour **LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918**.

séances plénières publiques. En tant qu'élus de la Ville, les jeunes du CME participeront également à différentes manifestations : commémorations, inaugurations, cérémonies... *Rythmes* vous tiendra bien entendu informé de l'avancée de leurs travaux. ■

VOUS AVEZ ÉTÉ MEMBRE DU CME DE CALUIRE ET CUIRE ?

À l'occasion des 30 ans du CME, la Municipalité recherche les anciens élus et les invite à se faire connaître en envoyant un mail à cme@ville-caluire.fr, en précisant leur nom (le cas échéant, leurs nom de jeune fille), prénom, coordonnées (adresse, numéro de téléphone, mail) et l'année scolaire pendant laquelle ils ont participé au CME.

Opération « La Grande Lessive® »



MICROCRÈCHE
LES CHÉRUBINS DE CALUIRE



RÉSIDENCE MARIE LYAN



GROUPE SCOLAIRE
JEAN MOULIN



CRÈCHE MUNICIPALE
BOULES DE GÔNES



CRÈCHE INTERENTREPRISES
LES PETITS CHAPERONS ROUGES



MICROCRÈCHE « BULLE DE COTON »

Le jeudi 19 octobre dernier avait lieu une nouvelle édition de La Grande Lessive®. Un événement artistique international auquel ont participé plusieurs Caluirards, petits ou grands, au sein de leur crèche, de leur école ou de leur maison de retraite.

« Ma vie vue d'ici... et là ! » C'est sur ce thème que, partout dans le monde, des personnes se sont exprimées à l'occasion de cette nouvelle édition de La Grande Lessive®. Cette manifestation culturelle internationale a lieu deux fois par an depuis 2006 et propose à chacun de participer à une installation artistique

éphémère. Les réalisations doivent adopter un format A4, qui est le plus partagé au monde, et respecter le thème annoncé par les organisateurs. Le jour de la Grande Lessive®, elles doivent être suspendues à un fil par des pinces à linge, à l'air libre, qu'il pleuve ou qu'il vente... C'est ainsi que, le jeudi 19 octobre dernier,

de multiples tableaux colorés suspendus à des fils ont fait leur apparition dans Caluire et Cuire et partout dans le monde...

Même si elles étaient destinées à être éphémères, *Rythmes* a décidé d'immortaliser ces œuvres pour en faire profiter ses lecteurs... ■

Participez à la prochaine Grande Lessive®!

Plus d'informations sur la manifestation sur www.lagrandelessive.net



Bissardon en musique

Le saviez-vous ? L'association musicale de Caluire et Cuire possède une antenne dans le quartier de Bissardon. *Rythmes* est allé à la rencontre des apprentis musiciens.

Au milieu des années 50, l'institutrice Thérèse Ruel crée une structure dans le secteur de Bissardon, afin de proposer des activités musicales aux enfants du quartier. L'initiative prend le nom de « Communauté musicale de Bissardon » (CMB) en 1973 et met l'accent sur la recherche pédagogique musicale, ainsi que sur l'enseignement. Plus d'un demi-siècle plus tard, en 2011, la structure fusionne avec l'École de musique de Caluire et Cuire pour donner l'Association musicale de Caluire et Cuire, telle que nous la connaissons aujourd'hui. AMC2, pour les intimes...

Au moment de la fusion des deux associations musicales caluirardes en 2011, le site de la rue de l'Oratoire est naturellement conservé par l'AMC2. Les enseignements sont variés : éveil musical, piano, ensemble de guitares, formation musicale... 156 élèves sont accueillis chaque semaine à l'antenne *bissardonienne* de l'AMC2. « *C'est le rendez-vous de l'éveil musical et des musiques actuelles* », explique le directeur Rodolphe Saint Pol.



Les adhérents de l'AMC2 suivent des cours individuellement ou en groupes, avec des professeurs chevronnés, dans des esthétiques diverses : jazz, musiques actuelles, répertoire classique, chant, harmonie, musique ancienne... Les élèves viennent découvrir ou approfondir l'étude des instruments de toutes familles : bois, cordes, cuivres, percussions... L'engagement de l'AMC2 reflète parfaitement ses prérogatives

premières, « contribuer à l'éducation et à l'épanouissement des enfants, des jeunes et des adultes, par le moyen de l'enseignement et de la pratique d'activités musicales ». Le travail de l'équipe est reconnu et l'école est une référence en ce qui concerne la pratique des cuivres et les pratiques d'orchestre amateur. L'AMC2 continue également à nouer des liens forts avec les différents acteurs artistiques et culturels de la ville. ■

AMC2 Bissardon
11, rue de l'Oratoire
04 78 08 14 04
contact@
musicamc2.fr



PHOTO INSOLITE

**Saurez-vous où a été prise cette photo ?
 Et de quoi s'agit-il ? Un indice figure sur la photo...
 Réponse dans le prochain numéro !**

Plan neige : Neige ou verglas : qui fait quoi ?

Comme chaque année, la Ville a élaboré, en concertation avec les services de la Métropole, un « plan neige » en prévision de verglas ou d'éventuelles chutes de neige.



Opérationnel du mois de novembre au mois de mars, le plan neige permet à chacun — agents de la Ville, de la Métropole et de police — de savoir précisément ce qu'il a à faire en cas d'épisode neigeux ou de verglas. En fonction des prévisions climatiques, ils sont en veille, en vigilance ou en alerte. À chaque fois qu'un épisode d'intempéries (neige ou verglas) est annoncé, le plan est activé pour informer la population, prévenir et agir sur les voies de l'agglomération. ■

Qui fait quoi ?

- **LA MÉTROPOLE** déneige et/ou sale les voies de circulation automobile (chaussées), les passages piétons et les abords des arrêts de bus.
- **LA VILLE** déneige et/ou sale les accès aux équipements publics et les trottoirs situés devant les bâtiments communaux (écoles, crèches, gymnases...).
- **LES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ET NATIONALE** sécurisent et ferment les voies jugées trop dangereuses, afin de prévenir les accidents.



Vous aussi !

Le savez-vous ? **PARTICULIERS, ENTREPRISES** et **COMMERÇANTS** doivent également déneiger et saler les trottoirs situés devant leur domicile, leur commerce ou leur entreprise, et ce, qu'ils soient propriétaires ou locataires ! Un geste citoyen qui permettra d'éviter quelques chutes... Pour vous aider dans cette tâche, la Ville met à votre disposition des bacs à sel (bacs jaunes à couvercle vert) dans les 8 quartiers de la commune.

EN CAS D'ÉPISODE NEIGEUX IMPORTANT :

- Informez-vous sur les conditions de circulation au 0 800 15 30 50 ou sur www.onlymoov.com
- Vous pouvez également joindre le standard de la mairie, exceptionnellement ouvert de 8h à 18h, au 04 78 98 80 80



Stationnement :

Priorité aux Caluirards !

Inciter les automobilistes à un paiement spontané des droits de stationnement, permettre des rotations plus importantes des véhicules stationnés, et rendre aux Caluirards l'usage de leurs places de parking : tels sont les objectifs de la décentralisation du stationnement payant à Caluire et Cuire.

La loi MAPTAM (de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 a mis en place la décentralisation du stationnement payant. En clair, il revient désormais aux communes d'installer, de gérer et de faire respecter le stationnement réglementé sur leur territoire. Elles disposent pour cela d'un nouvel outil, remplaçant les amendes à 17 euros : le Forfait de post-stationnement (FPS). Un système qui existe déjà dans de nombreux pays européens et que toute la France adopte à partir du 1^{er} janvier prochain.

DE NOUVELLES DISPOSITIONS...

Le FPS sera exigible pour tout automobiliste qui n'aura pas réglé, ou qui n'aura pas assez payé son stationnement. Dans notre commune, le montant de ce FPS a été fixé à 35 euros. Un

montant voté en Conseil municipal et fixé en corrélation avec celui des autres communes de la Métropole. (60 euros en presque île lyonnaise). À noter qu'en cas de dépassement, la somme déjà versée à l'horodateur sera déduite des 35 euros exigibles. Le montant de 35 euros retenu pour la FPS correspondra au montant maximum exigible pour une journée entière, entre 9h et 19h avec pause méridienne de 12h à 14h. Un encouragement significatif à régler son stationnement dès le départ, avec

le montant correspondant à la durée réellement prévue par l'automobiliste.

... POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE STATIONNEMENT...

But affiché de cette disposition : favoriser le stationnement de courte durée, déjà privilégié à Caluire et Cuire par la demi-heure gratuite et des tarifs peu élevés dans la limite de 3 heures. D'ailleurs, ces tarifs de stationnement sont inchangés : pas question de pénaliser les nombreux automobilistes qui avaient pris la bonne ... / ...



C'est le montant que devra régler un automobiliste n'ayant pas payé son stationnement.



PAS DE PROFIT POUR LA MUNICIPALITÉ

La Ville de Caluire et Cuire ne bénéficiera nullement des « recettes » engendrées par le Forfait post-stationnement. En effet, seule la partie lui permettant de couvrir les frais engendrés par le système (entretien des horodateurs, rémunération des agents de surveillance de la voie publique...) lui reviendra. Le reste sera reversé à la Métropole.

habitude de payer leurs droits de stationnement! Les tarifs spécifiques «résidents» et «professionnels» ne bougent pas non plus.

... DANS L'INTÉRÊT DES CALUIRARDS

Ce montant de 35 euros du FPS, c'est une manière de décourager les voitures dites «ventouses» qui encombrant nos rues et parkings, notamment celles de personnes qui n'habitent pas Caluire et Cuire: l'amende de 17 euros oubliée, car non dissuasive, c'est à un «risque» à 35 euros que seront confrontés les automobilistes trop désinvoltes...

C'est aussi et surtout un moyen de redonner aux Caluirards l'usage de leurs places de stationnement, de leur restituer la priorité dans leur propre commune. Caluire et Cuire n'est pas, et ne doit en rien, devenir une «zone tampon», devant supporter une masse de véhicules immobilisés par des propriétaires partis travailler dans l'agglomération. D'où ce FPS à la fois dissuasif et légitime, avec l'objectif affiché de prioriser les habitants et commerçants de Caluire et Cuire. ■

NOUVEAUX HORODATEURS

Pour établir ce nouveau système, la commune va faire adapter les horodateurs à ses besoins et en installer sur les nouveaux stationnements réglementés. Le paiement sans contact -NFC- sera possible et l'ensemble du parc d'horodateurs sera harmonisé et modernisé d'ici le début de l'année prochaine.



ÉVOLUTION À SAINT-CLAIR

Une poche de stationnement quelque peu délaissée, ou occupée par des voitures quasi abandonnées, mais équipée de vidéo protection : l'opportunité était belle d'investir à Saint-Clair le parking de Wette Faÿs... Ainsi, la Ville a choisi de réaliser là une zone de stationnement réglementé. Un parking de plus à disposition des visiteurs, des riverains et des entreprises, soumis au même tarif que dans le reste de la commune.

Deux horodateurs sont donc en cours d'installation, bien évidemment de la toute dernière génération, plus ergonomiques et lisibles.



BISSARDON : RÉGLEMENTÉ

Le stationnement étant payant à la Croix-Rousse, de nombreux habitants de ce quartier ont pris l'habitude de garer leur véhicule, parfois durant toute la semaine, dans le quartier Bissardon. Une situation qui deviendrait dramatique avec la suppression programmée d'une centaine de places de stationnement cours d'Herbouville. Las de voir leur quartier paralysé par le stationnement anarchique et fatigués de chercher en vain à se garer près de chez eux, les riverains ont sollicité la Municipalité lors de la dernière réunion de quartier. C'est ainsi que celle-ci, forte de l'expérience très positive des autres quartiers, a décidé de mettre en place le stationnement payant à Bissardon. Les habitants et les professionnels bénéficieront d'abonnements spécifiques et pourront enfin trouver des places pour stationner leur véhicule; quant aux clients des commerces, ils pourront bénéficier de la demi-heure gratuite.

17,60
euros

C'est le montant de l'abonnement résident mensuel

(réservé aux Caluirards habitant dans les secteurs où le stationnement est réglementé).

LE STATIONNEMENT COURTE DURÉE

Il existe, à proximité de plusieurs polarités commerciales de la commune, des places de stationnement «courte durée», favorisant l'accès des clients.

16 places de ce type vont être créées aux abords du centre commercial Carré Montessuy.

Lumière sur la chanteuse Pomme

Pomme. Un nom singulier, pour une chanteuse que l'on n'oublie pas. Originnaire de Cuire le Bas, l'artiste vient de sortir son premier album : *À peu près*.

Un brin de printemps au cœur de l'automne. *À peu près*, premier album de la chanteuse Pomme, est tissé de treize chansons ciselées, portées par une voix envoûtante et des mélodies buissonnières. Treize tableaux où la jeune femme chante les sentiments, l'amour, l'amitié, les départs, sur des airs pop et folk.

Pomme, Claire Pommet pour l'état civil, a grandi à Cuire le Bas et fait ses premiers pas artistiques à l'École de musique, en solfège, chant et violoncelle. « *Caluire, c'est à la fois mes souvenirs d'enfance et l'endroit où j'aime aujourd'hui me ressourcer, auprès de ma famille.* »

DE MULTIPLES INFLUENCES

Elle apprend la guitare à 14 ans, écrit ses premières chansons et débute dans la foule sur les scènes lyonnaises. « *J'ai tout de suite su que je voulais faire ça, écrire, composer des mélodies, chanter devant un public.* » Pomme découvre dans le même temps la country de Dolly Parton, le folk de Joan Baez et la grande dame en noire de la chanson française, Barbara. « *J'ai été bouleversée en découvrant la force de ses textes, la beauté de ses interprétations et de sa voix.* » A 18 ans, elle s'installe à Paris, jouant dans les cafés-concerts et en lever de rideau d'artistes renommés, comme



Marita Bevacqua

“ *Et couvre-moi de lavande
Et de sel si tu pleures
Avant la neige de décembre
Avant que ne fanent les fleurs* ”

Extrait de la chanson « *La lavande* »

Camélia Jordanna, Olivia Ruiz, Benjamin Biolay... Soutenue par le tourneur Uni-T et la maison de disques Polydor, la chanteuse peaufine son jeu de guitare et ses prestations scéniques. L'aventure prend forme et le public suit.

Son premier album est un savoureux cocktail de titres écrits par d'autres artistes (Ben Mazué, Abel K1...) et de compositions personnelles. « *Je me sens de plus en plus à l'aise dans l'écriture de*

chansons, grâce aux expériences, aux voyages, au vécu... »

DE CUIRE LE BAS À L'AUTRE BOUT DU GLOBE

Après avoir tourné pendant des années en solo, Pomme est aujourd'hui accompagnée par le musicien Steffen Charron (guitare, basse, orgue, percussions...). C'est à ses côtés, et sous une forme plus acoustique qu'elle part défendre son album aux quatre vents. La chanteuse a également depuis quelque temps un pied de l'autre côté de l'Atlantique. « *J'apprécie Montréal, sa liberté, ses grands espaces, sa scène francophone qui compte des musiciens de talents comme*

Pierre Lapointe. » Pomme, c'est un souffle frais sur la chanson française. Elle est singulière, féminine et féministe, étonnamment mature pour ses 20 ans, sans négliger le grain de folie de la jeunesse. Sa voix à l'amplitude agile, parfois haute et enlevée, à d'autres moments plus basse et plus intime, transforme les histoires du quotidien en contes poétiques modernes. Ses chansons, habillées de mélodies colorées et de mélancolies douces, conjureront à coup sûr les grands froids de l'hiver. ■

**Plus d'infos sur www.pommemusic.fr
Retrouvez aussi l'artiste sur sa page Facebook: @pommeofficial**

AGENDA

Fête des Lumières

Le vendredi 8 décembre prochain, l'Association des commerçants de Caluire Bourg (UCCB) vous convie à une soirée festive, organisée avec le concours de l'association *Le cœur de cuire « bas »*. Au programme: vin chaud et jus de fruits offerts, vente de crêpes et de hot-dogs, mini-marché de Noël, animations musicales et jeux pour les enfants.

Vendredi 8 décembre, de 16h à 20h - Place de la Rochette





Gilberte et Jean Nallit

faits commandeurs de l'ordre des Palmes académiques

Œuvrant inlassablement pour la transmission de la mémoire de la résistance et de la déportation, Gilberte et Jean Nallit ont été faits commandeurs de l'ordre des Palmes académiques.

Les yeux clairs de Jean Nallit ont vu les pires horreurs de la Seconde Guerre mondiale : engagé très jeune dans la résistance, il a connu la torture, la déportation, les camps de concentration, les marches de la mort...

C'est cette histoire terrible et, à travers elle, celle de tous les résistants et de tous les déportés, qu'il transmet aux jeunes générations depuis plus de soixante ans « pour que plus jamais de telles atrocités ne se reproduisent et pour que la jeunesse prenne conscience des horreurs de la guerre ». De très nombreux Caluirards, et

des milliers de jeunes de différents pays, ont ainsi eu la chance de le rencontrer et d'entendre son témoignage.

TÉMOIGNER SANS RELÂCHE

Depuis la fin de la guerre, Jean Nallit et son épouse Gilberte consacrent en effet leur vie à témoigner et à transmettre la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Outre les interventions dans les établissements scolaires et les lieux de mémoire, les époux créent, en 1955, le Concours national de la résistance et de la déportation de Lyon, dont le

but est de perpétuer le Souvenir français, l'histoire de la résistance et la déportation. Ils sont également à l'origine de la création, en 1981, de l'antenne caluirarde du comité du Souvenir français, dont Gilberte Nallit sera pendant longtemps la trésorière et Jean Nallit, le président, jusqu'en avril dernier, date à laquelle il a laissé la place à Michel Pantigny.

C'est en raison de leur engagement pour la transmission de la mémoire de la résistance et de la déportation que les époux ont été promus au grade de commandeur dans l'ordre des Palmes académiques. Une

promotion exceptionnelle que leur a accordée le ministre de l'Éducation nationale par décret en avril 2017. « Une promotion exceptionnelle, certes, mais méritée si l'on veut bien retenir que vous avez consacré une partie de votre vie à faire prendre conscience à notre jeunesse et aux adultes de la cruauté des guerres et surtout de la nécessité d'en tirer les leçons pour l'avenir », a déclaré Maurice Joint, adjoint au maire, lui-même Commandeur de l'ordre des Palmes académiques, avant de leur remettre l'insigne. ■

Jean Nallit relate ses années de guerre, d'emprisonnement et de combattant dans un ouvrage paru en 2011 sous le titre : *Renseignements et faux-papiers : mon parcours de résistant, de Lyon au camp de Buchenwald* (livre disponible à la bibliothèque municipale de Caluire et Cuire).



“ Jean et Gilberte, formulons le vœu que, pendant longtemps encore, vous puissiez apporter aux jeunes générations le message d'un homme et d'une femme fiers de leur pays et ardents défenseurs de la patrie. ”

Maurice Joint, adjoint au maire et commandeur de l'ordre des Palmes académiques

Un cross au collège Charles Sénard

Un cross de 2000 mètres était organisé au collège Sénard le mardi 14 novembre dernier.

Initiée par les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de l'établissement, la course a réuni environ 360 élèves de 6^e et de 5^e sur un parcours exigeant, établi au sein de la cour et des locaux du collège. « *Le cross permet de mettre en avant des valeurs importantes comme la persévérance, la solidarité et le goût de l'effort* », explique l'un des initiateurs de cette première édition, le professeur d'EPS



M. Rolland. Les élèves ont pu tester leurs capacités et leur technique de course, au fil des montées, des virages et des lignes droites, soutenus par leurs camarades et des parents spectateurs. « *Nous avons convié les parents à assister, et même à aider à l'organisation, afin de rendre l'événement encore plus convivial* »,

poursuit M. Rolland. Un podium était ensuite organisé dans le gymnase, avec remise de récompenses et goûter pour tous les participants, en présence de Madame Speisser, chef d'établissement. « *On est super fatigués, mais très contents* », ont repris en cœur de nombreux collégiens après le cross. ■

La pharmacie de la Voie Verte fait peau neuve

Afin de mieux accueillir les clients au sein de ses locaux, notamment les personnes à mobilité réduite et les parents avec des poussettes, la pharmacie a déplacé sa porte en façade. Le magasin a également créé un local de confidentialité, afin de pouvoir répondre aux nouvelles missions confiées aux pharmaciens : entretiens pharmaceutiques, vaccination antigrippale réalisée à titre expérimental en région Auvergne Rhône-Alpes, dépistage du diabète et de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), etc. ■



AGENDA

Montessuy en fête

Les commerçants de Montessuy vous donnent rendez-vous pour un apéro festif !

Jeu­di 21 décembre, de 18h30 à 20h - Carré Montessuy : 1, place Louis Braille



CUIRE LE HAUT

Bientôt une nouvelle crèche !

Très présent en France et en Europe, le groupe Crèches de France arrive à Caluire et Cuire en mai prochain, et plus exactement à Cuire le Haut, avec un projet de crèche destinée aux entreprises et à leurs salariés.

150 implantations, 4 000 berceaux et 800 professionnels : le groupe, créé en 2004 par Philippe Austruy, s'est appuyé dès le départ sur l'expérience d'Edwige Antier, pédiatre de référence en France, pour ses projets pédagogiques.

À Caluire et Cuire, dans ce bel immeuble « art nouveau » dédié autrefois à l'artisanat, et situé à proximité immédiate de la place Jules Ferry, dans le prolongement de l'école Jean Jaurès, Crèches de France va installer une structure de 24 berceaux que les entreprises, les collectivités, les institutions pourront réserver pour leurs salariés*. Cette crèche, joliment baptisée Pomme Malice, proposera une amplitude horaire d'accueil de 7 h 30 à 19 h et disposera de deux sections : d'un côté les bébés, de l'autre les enfants moyens-grands. Dûment conventionnée par la Caisse d'allocations familiales, agréée par la Protection maternelle et infantile et avec l'aval de la

Ville, cette crèche vient conforter l'offre caluirarde en matière d'accueil de jeunes enfants, tout en permettant la création de 9 postes équivalents temps plein : directrice, éducatrice, auxiliaires de puériculture, titulaires de CAP « Petite enfance »...

Une bonne nouvelle pour la commune, et plus particulière-

ment pour le quartier, et pour les parents salariés alentour.

L'ouverture de Pomme Malice est prévue en mai, après des travaux d'aménagement et de rénovation de haute qualité environnementale qui vont être réalisés d'ici là. ■

* Les entreprises bénéficient d'aides significatives pouvant aller jusqu'à 83 % du montant de la participation.



Jérôme Schiano
Conseiller familles
06 86 52 42 08



Exemple d'aménagements intérieurs proposés dans une autre crèche du groupe.



Les élus à votre rencontre

Samedi 9 décembre prochain, le maire, Philippe Cochet, et les élus municipaux vous donnent rendez-vous sur la place Jules Ferry pour un temps d'échanges convivial et informel. Venez discuter avec eux, leur soumettre des idées ou les interroger. ■

Samedi 9 décembre, de 9h30 à 11h30 - Place Jules Ferry



Chemin de Combe Martin

avez-vous remarqué ? Un mince filet de couleur a été tracé sur la chaussée, chemin de Combe Martin. Il s'agit de matérialiser les emplacements envisagés pour les futures places de stationnement. Les riverains peuvent ainsi prendre connaissance de cette nouvelle organisation du stationnement pendant

quelques semaines et faire part de leurs éventuelles remarques à la Municipalité, avant que les traçages ne soient effectués de manière définitive. L'objectif de ces nouveaux aménagements est de limiter la vitesse dans le secteur, améliorer et sécuriser l'accès des riverains à leur domicile et faciliter le passage du bus S5. ■



RUE DE FINLANDE, le stationnement a été réorganisé pour le confort des automobiles et des piétons.



Demain, un rond-point !

Pour celles et ceux qui l'ignorent encore, sachez qu'un rond-point sera prochainement aménagé au carrefour du chemin Petit et de l'avenue Général de Gaulle. Une infrastructure qui améliorera la fluidité du trafic dans le secteur et permettra dans le même temps de sécuriser les cheminements piétons. Les travaux d'aménagement commenceront lorsque l'immeuble en cours de construction sera terminé. ■



LE BOURG

Au FCL tennis, on a pédalé pour la bonne cause !

Une étape du Kettler Tour s'est tenue au FCL tennis mardi 17 octobre dernier. Organisé dans différentes villes de France, cet événement a pour but de récolter des fonds pour l'association L'étoile de Martin qui soutient la recherche sur les cancers de l'enfant et offre des moments de plaisir et de détente à de jeunes malades hospitalisés. Le principe est aussi simple que ludique et original! Il s'agit d'une compétition en relais sur vélos... d'appartement!



Mélina Robert-Michon, vice-championne olympique de lancer de disque à Rio, et Sydney Govou, ex-footballeur au sein de l'Olympique lyonnais et de l'équipe de France.

L'étape caluirarde du Kettler Tour a permis à l'association de recueillir 3000 euros! Un grand bravo à tous les participants qui ont pédalé pour la bonne cause! ■

DEUX INVITÉS DE MARQUE ET UNE BELLE SOMME RÉCOLTÉE!

Plus de 60 participants ont foulé les courts du FCL Tennis pour pédaler et, parmi eux, deux invités « surprise »:

RETOUR SUR...

Marie Lyan en fête

Mardi 24 octobre, les pensionnaires de la résidence Marie Lyan, le personnel et Marie-Odile Carret, adjointe déléguée à l'action sociale, ont partagé une après-midi festive et musicale, animée par un chanteur bénévole qui les a fait chanter, voire, pour certains, danser! ■



AGENDA !

Fête des Lumières

À l'occasion de la Fête des Lumières, l'Association des commerçants de Caluire Bourg (UCCB) organise une vente de vin chaud, chocolat et marrons.

Vendredi 8 décembre, dès 17h
Place de l'église

Et le lendemain, c'est au tour de la Municipalité de vous convier à une soirée magique et féerique placée sous le signe de la lumière! Plus d'informations en page 3



Rue Dufour : pour un stationnement respectueux des piétons

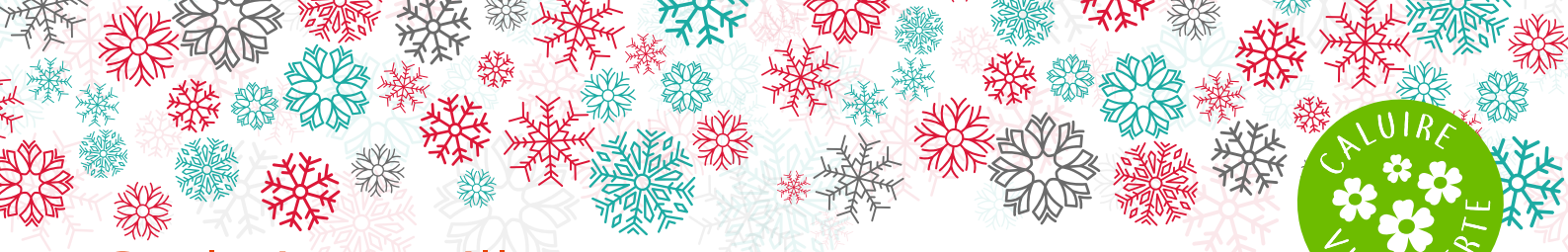
Rue Dufour, des aménagements ont été réalisés afin de réorganiser le stationnement et surtout d'éviter que des automobilistes ne garent leur véhicule sur le trottoir. ■



Avenue Pierre Terrasse : des piétons en sécurité



Avenue Pierre Terrasse, les piétons et, en particulier les enfants, qui attendent pour traverser près de l'école Sainte-Marie sont désormais plus visibles des automobilistes, et donc plus en sécurité, grâce à une avancée réalisée sur la chaussée au cours du mois d'octobre. Dans le même temps, le revêtement des trottoirs a été repris pour améliorer le confort des piétons. ■



Caluire Ville Verte

Froid et givré, décembre est là !

Les fêtes de fin d'année approchent et, avec elles, des promesses de bons moments à venir avec nos proches, en famille ou entre amis. Décors, lumières et couleurs s'empareront de la ville, de nos salons, de nos maisons et de nos jardins... En ce qui concerne les décorations lumineuses installées par la Municipalité, la couleur dominante sera le vert, car désormais la Ville détient le label Zéro phyto, signalant les communes aux pratiques « sans pesticides » !



LE DICTON DU MOIS

“ En décembre, fais du bois et endors-toi ! ”

AU JARDIN, C'EST LE MOMENT DE...

Décembre n'est certes pas le mois qui demande le plus de soins au jardin, mais une petite pause ne fera pas de mal ; tant au jardin qu'aux jardiniers...

À vos marques, prêts ?
Jardinez... ou pas !

- **Ratisez** les feuilles mortes et compostez-les.
- **Réalisez**, s'il ne gèle pas encore, les toutes dernières plantations d'arbres et d'arbustes.
- **Cassez** les bois morts des arbustes ou taillez-les.
- **Élaguez** les arbres.
- **Taillez**, hors gel, les arbres fruitiers. Brossez les troncs et les branches pour en ôter les

parasites et passez-les à la chaux.

- **Rentrez** les plantes gélives et protégez leur pied avec un paillage. Posez un voile d'hivernage pour les isoler.
- **Créez** une note colorée sur le balcon ou au jardin : plantez de magnifiques roses de Noël (hellébores), des bruyères *Erica verticillata*, *carnea* ou *darleyensis* et des petits arbrisseaux de houx.



DES INSECTES AUX CÔTÉS DES AGENTS MUNICIPAUX

Les avez-vous déjà repérées, nos serres ? C'est en bordure de champs, chemin de Crépieux et à deux pas de la déchèterie qu'elles s'étendent sur 3 700 m². Sophie, Fabrice et Yohan s'attachent à préserver l'équilibre environnemental des espaces, car c'est ici que toute la production végétale de la ville se réalise. Alors, en pleine période de semis et repiquage des plants de bisannuelles (myosotis, pensées, giroflées, pavots...) destinés au fleurissement d'hiver et de printemps, nos experts luttent contre les parasites et autres nuisibles. Comment ? Sans produits, en introduisant des insectes auxiliaires prédateurs des nuisibles. Coccinelles, chrysopes, carabes, syrphes... nos agents n'ont que l'embarras du choix pour choisir les pensionnaires utiles au bon équilibre de l'écosystème des serres !

RENDEZ-VOUS

CALUIRE VILLE VERTE

Comment protéger les plantes en hiver ? Comment lutter contre les nuisibles de manière écologique ? Venez en discuter avec les jardiniers municipaux et Marie-Hélène Rouchon, adjointe déléguée à l'environnement, à l'occasion du rendez-vous Caluire Ville Verte !

Samedi 16 décembre, de 8h30 à 13h
Marché Montessuy : allée de la Jeunesse



L'ÉCHO DES BONNES PRATIQUES



→ Des nichoirs pour les oiseaux

Et si l'on pensait aux oiseaux cet hiver? En offrant un abri et de la nourriture aux mésanges bleues ou charbonnières, en accueillant quelques rouges-gorges et sittelles dans nos jardins ou sur nos terrasses, nous offrons un lieu propice à la ponte et encourageons la biodiversité. En retour, ces oiseaux participeront à la non-prolifération des insectes nuisibles en les chassant: merci!

Votre nichoir est fabriqué? C'est certainement le plus beau... La preuve par l'image: postez la photo de votre nichoir sur Facebook en mentionnant la page de la mairie (@villeCaluire). Nous partagerons les plus belles photos!



EN VEDETTE CE MOIS-CI

LA ROSE DE NOËL, UNE MAGNIFIQUE FLEUR À FLORAISON HIVERNALE

De la famille des renonculacées, cette vivace, au nom savant *Helloborus Niger*, est d'origine chinoise. Rustique, elle supporte des températures plus que froides... jusqu'à -15 °C!

Avec son feuillage persistant, elle se cultive en couvre-sol, en massif ou en jardinière.

Et par temps de neige, elle fleurit et agrémente votre jardin, votre terrasse... Nos experts disent même qu'on la trouve en pot chez les fleuristes; tiens, c'est une bonne idée de cadeau!



Les sessions de formation des agents des Parcs et jardins de la Ville se terminent: tous sont formés à la gestion écologique de nos espaces, aux bonnes pratiques écoresponsables, aux méthodes de lutte biologique... Conscients des enjeux pour la santé et l'environnement, ils agissent pour la collectivité. Aujourd'hui la Ville est encore plus verte et « zéro phyto », puisque le cimetière est désormais entretenu sans herbicides et autres produits phytosanitaires.

Équipés... Pour répondre aux exigences de gestion écologique des espaces verts et urbains, la Ville complète au fur et à mesure les équipements des techniciens.

Marie-Hélène Rouchon, adjointe déléguée à l'environnement, et toute l'équipe des Parcs et jardins vous souhaitent de belles et vertes fêtes de fin d'année!



À vos assos

JAAC badminton

Bravo, les jeunes badistes !



Les 21 et 22 octobre derniers, la section badminton de la Jeanne d'Arc Alouettes de Caluire (JAAC) a eu le plaisir de convier, pour la première fois, 110 jeunes badistes du département au gymnase André Lassagne pour une étape du grand prix départemental jeunes, sous l'égide de la Fédération française de badminton.

Plusieurs joueurs de l'association se sont illustrés :

- Catégorie « cadets juniors open, double hommes » : Martin Cipel et Nicolas Moreira remportent le tournoi, et Joris Bordet et Antoine Romeyer terminent deuxièmes.
- Catégorie « cadets juniors open » : Marine Sertorio et Martin Cipel remportent le double mixte.
- En « benjamin homme » : Niels Gringoire est finaliste.

« De beaux résultats prometteurs pour nos jeunes de moins de 18 ans, qui représentent presque un tiers des effectifs des badistes de la JAAC ! », se réjouit le club. ■

Inscriptions et renseignements : 04 78 08 11 73 – jacaluire.org

L'Amicale des classes en 1 Partez à la découverte du Périgord

L'Amicale des classes en 1 organise un voyage dans le Périgord, du 9 au 12 mai 2018. Au programme : promenade en gabarre, visite des grottes de Lascaux 4 et quelques-uns des plus beaux villages de France : Sarlat, Rocamadour... Une odyssée au pays du goût !

Pour plus d'informations (tarifs, programme complet, etc.) :

06 76 41 99 46 ou sirege@wanadoo.fr



Associations des centres sociaux et culturels

À vos ateliers !

CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

Atelier « conversation anglaise » **NOUVEAUTÉ !**

Immersion dans la culture anglo-saxonne et nord-américaine.

Les jeudis, de 18h30 à 20h

Tarifs : forfait 11 € + adhésion

Réunion d'information : jeudi 14 décembre, à 18h30

Stage Qi-gong

Sérénité du corps et de l'esprit, ainsi que subtilité de la pratique vous seront apportées au fil des séances.

Prochaines séances : les 9 et 16 décembre, de 10h à 11h30

Tarifs : 40 € le stage de 3 séances + adhésion

Inscription obligatoire avant le stage

18, rue Paul Painlevé
Renseignements / Inscriptions 04 72 27 44 10

AU CSC DES BERGES DU RHÔNE

Ateliers théâtre (à partir de 9 ans)

Initiation ludique au théâtre. Travail d'improvisation et mise en place d'un spectacle.

Les mercredis, de 14h à 15h30

Ateliers informatique

Destinés aux personnes qui veulent prendre en main leur ordinateur, créer une adresse mail, s'initier à la bureautique (traitement de texte, diaporama...).

Prochaine séance : jeudi 7 décembre, de 9h30 à 11h

Tarifs : 5 € la séance – Tarif RSA : 2,5 €

Libre accès « Espace numérique » **NOUVEAUTÉ !**

Destiné aux personnes qui souhaitent réaliser leurs démarches administratives professionnelles.

Les lundis, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Atelier « Utiliser les réseaux sociaux » (Facebook, Instagram, Snapchat)

Lundi 11 décembre, de 18h30 à 20h30

Tarifs : 5 € la séance – Tarif RSA : 2,5 €

94, grande rue de Saint-Clair
Renseignements / Inscriptions 09 72 35 09 07

Groupement des pêcheurs sportifs

La pêche à la mouche est un art !

Le Groupement des pêcheurs sportifs vous offre la possibilité de vous initier à cette technique de pêche au sein d'une association où règnent la convivialité et le partage. Des cours d'initiation à la technique du lancer (indispensables à la maîtrise de ce sport) et des cours de montage de mouches artificielles sont



“N'est-ce point un art que de leurrer une truite à l'aide d'une mouche artificielle ?”

Izaak Walton

proposés. Vous acquerez également des notions d'entomologie et apprendrez à œuvrer à la protection de la nature et des milieux aquatiques. «*Le respect des poissons fait partie de notre éthique, tout poisson capturé doit être remis à l'eau sans dommage*», explique le club.

L'association propose en outre un prêt de matériels (avant de faire le premier achat) pour la pêche en rivière et en réservoir, et met à disposition de tous une documentation spécialisée. Par ailleurs, des sorties sont organisées pour partager et échanger autour de la pratique.

Sachez également que la fédération organise chaque année dans la région plusieurs manifestations sportives. Des compétitions nationales et internationales sont ouvertes aux jeunes et aux adultes. Des membres du club ont d'ailleurs été sacrés à plusieurs reprises champions du monde en individuel et par équipe.

L'association, qui dispose de son école de pêche (atelier pêche et nature ouvert aux jeunes de 9 à 12 ans), est accessible à tous : jeunes, femmes et hommes de tous âges. Les membres du club se réunissent tous les jeudis soir, de 20h30 à 22h30, à la Maison des Hauts de Cuire (51 bis, rue Coste). ■

Contact :
jpsavary6940@free.fr ou 06 86 92 72 25
Plus d'informations sur
www.Gpslyoncentre.wixsite.com

CréAMI

Développer votre créativité !

L'association de loisirs créatifs Créami propose différents ateliers :

- **Les mercredis, de 19h30 à 21h30 : pour adultes.**
- **Les samedis, de 14h30 à 16h30 : pour parents et enfants et/ou adultes.**
- **Ainsi que des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires.**

Plus d'informations : 06 71 14 47 19 ou creamicaluire@gmail.com
 Retrouvez les dates et les thématiques des ateliers sur le site de l'association :
www.creami-diy.com

COLLECTIF FOUTOGRAPH'S

DES PHOTOS CONTRE LE CANCER

L'association caluirarde Foutograph's organise une vente de calendriers dont les bénéfices seront intégralement reversés au Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard de Lyon.

QUEL PROJET ?

Contre le cancer, douze photographes se dévoilent !

- 12 photographes femmes ont relevé le défi.
- 12 photographes touchées de près ou de loin par la maladie.
- 12 photographes accablées par la perte d'une petite étoile.
- 12 photographes motivées pour aider la recherche.

POURQUOI ?

- Pour faire avancer la recherche.
- Parce que nous sommes tous concernés.
- Parce que la maladie ne fait pas de différence, elle ronge les cœurs et les corps, elle peut frapper n'importe qui, n'importe quand.
- Parce que, en tant que femmes, nous avons notre sensibilité de fille, de mère, d'épouse ou d'amie.
- Parce que, ensemble, chacun à notre niveau, nous pouvons contribuer à faire avancer la recherche, pour qu'un jour les générations futures n'aient plus jamais à se dévoiler pour la lutte contre le cancer.

QUEL TARIF ?

Le calendrier est vendu 25 €. Hors coût de réalisation et d'impression, il restera un bénéfice de 10 € par calendrier, qui sera intégralement reversé au Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard.

COMMENT COMMANDER ?

Téléchargez, sur la page Facebook de l'association ou sur son site internet, le bon de commande, complétez-le et retournez-le, accompagné de votre chèque à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Contact :

Nathalie Hamm Bellion :
CalendrierFeminity@gmail.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CalendrierFeminity>

Site internet :

<https://calendrierfeminity.wixsite.com/calendrierfeminity>

À vos assos

Cercle de bridge de Caluire ! **Le CBC toujours aussi actif !**

Très dynamique, le Cercle de bridge de Caluire (CBC), association loi 1901, compte 706 adhérents à ce jour. C'est le premier club de la région Auvergne Rhône-Alpes et le 4^e de France en nombre de licenciés !



Le CBC vous accueille tous les jours, du lundi au samedi, dans des locaux confortables et de plain-pied, composés de trois salles de jeux et d'un espace d'accueil spacieux: un café vous sera offert avant chaque tournoi, et vous pourrez prendre un verre en fin d'après-midi!

Son école de bridge, très renommée et labellisée par la Fédération française de bridge, est animée par des moniteurs diplômés qui vous font découvrir le bridge sur 6 niveaux d'enseignements. Elle propose des cours en matinée ou en soirée: initiation au bridge, remise à niveau, perfectionnement... N'hésitez pas à vous renseigner!

Le CBC était présent au Forum des associations de Caluire et Cuire (9 septembre dernier). Les visiteurs ont pu découvrir le bridge en dix minutes, grâce à deux tables de jeu disposées sur le stand. Le public, très intéressé, a ainsi pu observer les différentes démonstrations et mettre en pratique immédiatement les premières bases du bridge. Dans la foulée, une semaine de portes ouvertes a été organisée du 11 au 16 septembre, tous les matins, dans les locaux du club: chacun a pu apprécier les différentes formules proposées par le CBC: stages de rentrée, remise à niveau, évaluations, cours tous niveaux, tournois quotidiens diversifiés, tournois festifs, challenges, compétitions, parties libres assistées du jeudi...

Le CBC a également créé une «section jeunesse», qui accueille les collégiens, déjà initiés en milieu scolaire, ou carrément débutants, le mercredi de 18h à 19h30, et le samedi, de 9h30 à 11h. «*Et il n'est pas rare que nos jeunes arrivent à convaincre leurs parents de découvrir le bridge, au CBC, afin de jouer en famille!*», se réjouit le club! Le bridge, c'est la gymnastique de l'esprit, associée au plaisir de jouer et à la convivialité! ■

Plus d'informations :

CBC

14, rue Albert Thomas

04 72 27 05 49

accueil@cercle-bridge-caluire.fr

Site internet : www.cercle-bridge-caluire.fr

Comité de jumelage **Retour sur la foire de la San Matteo à Nichelino**

À l'initiative de la mairie de Nichelino, ville jumelle de la nôtre, une délégation du Comité de jumelage de Caluire et Cuire s'est rendue dans la ville italienne, à l'occasion de la fête de la San Matteo (San Matteo est le patron de la ville de Nichelino) les 22, 23 et 24 septembre derniers. Elle a présenté, sur la foire annuelle, la ville de Caluire et Cuire aux nichelinesi et fait déguster les produits régionaux, vins, cocons et rosette, qui ont été fort appréciés par les nombreux visiteurs.

Parallèlement, les peintres de l'association les Artistes réunis de Caluire (ARC) exposaient leurs tableaux, à l'initiative de l'association des peintres de Nichelino Borgo vecchio. Durant ce même week-end, une trentaine d'adhérents du Comité de jumelage ont fait le déplacement et ont pu découvrir Nichelino et Turin.

Un week-end de convivialité et d'échanges, qui a permis de renforcer encore les liens entre les deux villes jumelles et leurs habitants. ■



Secours catholique Collecte nationale

En plus de 70 ans d'engagement solidaire, le Secours catholique n'a jamais changé de mission, mais il a grandi, il a évolué, il s'est adapté.

Dans le Rhône, les actions de solidarité menées concernant plus de 15 000 personnes vivant des situations de précarité. Avec plus de 1000 bénévoles, l'image du Secours catholique est celle de la proximité et de la fraternité. Les bénévoles de l'association rencontrent, écoutent et agissent avec les personnes, afin qu'elles retrouvent leur place et leur capacité à agir dans la société.

Ce sont les dons financiers et la mobilisation des bénévoles qui permettent de mener des actions solidaires à destination des personnes les plus pauvres. Cela ne peut se faire sans votre soutien. Merci ! ■

Vous pouvez faire un don en ligne sur www.secours-catholique.org ou l'adresser à Secours catholique : 14, rue du Professeur Roux CALUIRE ET CUIRE

Gymnastique volontaire plateau de Montessuy Restez en forme avec la gym' volontaire !

Club de proximité, la GVPM (Gymnastique volontaire du plateau de Montessuy) vous propose, en plus de la gymnastique traditionnelle, des cours de Pilates, stretching et stretching postural.

Les cours ont lieu 18, place Gutenberg selon le planning suivant :

Les lundis, de 9h à 10h : stretching.

Les mardis, de 8h30 à 9h30 : Pilates / de 9h30 à 10h30 : gym traditionnelle / de 10h30 à 11h30 : stretching / de 18h à 19h : gym traditionnelle / de 19h à 20h : stretching postural.

Les jeudis, de 9h à 10h / de 10h à 11h / de 18h à 19h / de 19h à 20h : gym traditionnelle.

**Gymnastique volontaire
du plateau de Montessuy**

**Renseignements :
04 78 08 90 45**

Monoxyde de carbone Un danger qui nous concerne tous !

Devinette: qu'est-ce qui est invisible, inodore et cause des centaines de décès par an en France? Le monoxyde de carbone! Un gaz toxique dont sont victimes plus de 5 000 personnes chaque année dans notre pays et qui provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, cheminée...). Rappel des précautions à prendre pour éviter les intoxications...



QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION ?

Inhalé, ce gaz présente des propriétés toxiques et quelquefois mortelles. Voici les principales manifestations et les symptômes d'une intoxication :

- fatigue inexplicable, engourdissement musculaire,
- maux de tête, nausées et vomissements,
- vertiges, troubles visuels.

QUE FAIRE CHEZ SOI, LORSQUE L'ON REPÈRE CES SYMPTÔMES ?

- Aérer la pièce pour renouveler l'air ambiant.
- Appeler le SAMU (15) ou les pompiers (18) et sortir en attendant les secours.
- Ne rentrer qu'après passage et avis d'un expert.
- Réaliser les travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'appareil défectueux.

COMMENT ÉVITER UNE INTOXICATION ?

Faites contrôler vos appareils...

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel

installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

... et utilisez-les correctement !

- N'utilisez pas les appareils de cuisson – cuisinière, brasero, barbecue... – pour vous chauffer.
- N'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, brasero) dans le logement.
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement, pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- Si vous possédez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture).
- Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage.
- Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération.
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bains, etc.).
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver. ■

.....
Plus d'infos :

www.prevention-maison.fr

CINÉ DÉBAT

→ LE MAÎTRE EST L'ENFANT



Alexandre Mourot, réalisateur et jeune père, décide d'aller tourner dans une classe d'enfants âgés de 3 à 6 ans, au sein de la plus ancienne école Montessori de France. Dans une salle accueillante, avec des fleurs, des fruits, beaucoup de matériel, Alexandre rencontre des enfants libres de leurs mouvements et de leurs activités, qui travaillent seuls ou à plusieurs dans une ambiance étonnamment calme. Pendant une

année, le réalisateur filme la mise en œuvre de cette pédagogie de l'autonomie et de l'estime de soi que Maria Montessori voyait, en pleine fureur de la première moitié du XX^e siècle, comme la promesse d'une société nouvelle de paix et de liberté.

Un film d'Alexandre Mourot, avec Anny Duperey, Alexandre Mourot, Christian Maréchal

Le jeudi 7 décembre, à 20h30

La projection du film sera suivie d'un débat animé par Françoise Neri, directrice de l'école Montessori de Lyon, et par des enseignants de l'école.

Le Méliès

67, chemin de Vassieux • 04 72 27 02 07 • www.lemelies.org

CINÉ COLLECTION

→ LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE

Le cheminot Johnnie Gray partage sa vie entre sa fiancée, Annabelle Lee, et sa locomotive, la Générale. En pleine guerre de Sécession, il souhaite s'engager dans l'armée sudiste, mais celle-ci estime qu'il se montrera plus utile en restant mécanicien. Pour prouver à Annabelle qu'il n'est



pas lâche, il se lance seul à la poursuite d'espions nordistes qui se sont emparés d'elle et de sa locomotive...

Un film de Clyde Bruckman et Buster Keaton, avec Buster Keaton, Marion Mack, Glen Cavender

Le jeudi 14 décembre, à 20h30

Le film, dans cette version restaurée, sera présenté par Gérard Guipont et sa projection sera suivie d'une discussion avec le public.

LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE

Ciné Caluire

36, avenue Général de Gaulle
04 78 98 89 86 www.cinecaluire.org

→ LA VILLA

Dans une calanque près de Marseille, au creux de l'hiver, Angèle, Joseph et Armand se rassemblent autour de leur père vieillissant. C'est le moment pour eux de mesurer ce qu'ils ont conservé de l'idéal qu'il leur a transmis, du monde de fraternité qu'il avait bâti dans ce lieu magique, autour d'un restaurant ouvrier dont Armand, le fils aîné, continue de s'occuper. Lorsque de nouveaux arrivants venus de la mer vont bouleverser leurs réflexions...

Un film de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Du 13 au 19 décembre



→ COCO

Depuis déjà plusieurs générations, la musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon dont le rêve ultime est de devenir un musicien aussi accompli que son idole, Ernesto de la Cruz.

Bien décidé à prouver son talent, Miguel, par un étrange concours de circonstances, se retrouve propulsé dans un endroit aussi étonnant que coloré : le Pays des Morts. Là, il se lie d'amitié avec Hector, un gentil garçon, mais un peu



filou sur les bords. Ensemble, ils vont accomplir un voyage extraordinaire qui leur révélera la véritable histoire qui se cache derrière celle de la famille de Miguel...

Un film d'animation de Lee Unkrich et Adrian Molina, avec les voix de Andrea Santamaria, Ary Abittan, François-Xavier Demaison

Du 20 au 26 décembre



Bibliothèque municipale

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCOUTER... LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

MUSIQUE ET ARTS DU SPECTACLE

GEMINI

Après deux albums au succès planétaire, le rappeur américain Macklemore a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière : son nouvel album *Gemini*.

Sur cet opus, il a rassemblé autour de lui des artistes issus d'univers plus variés les uns que les autres : des rappeurs, des chanteuses et un rockeur !

Seize titres pétillants et pleins d'énergie sur lesquels il enchaîne ses performances et propose une multitude de « *good vibes* » que l'on écoute avec le sourire ! ■



Gemini / Macklemore

Bendo, 2017

Un CD à retrouver au rez-de-chaussée de la bibliothèque municipale



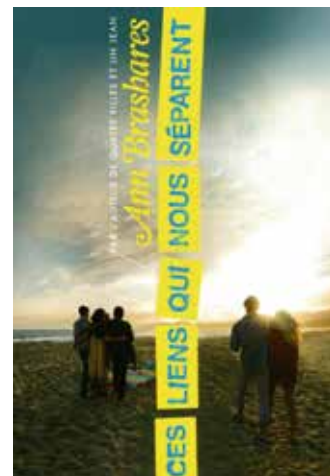
JEUNESSE

CES LIENS QUI NOUS SÉPARENT

(à partir de 13 ans)

Depuis toujours, Sacha et Ray passent leurs étés dans la maison familiale de Long Island. Ils partagent tout, et pourtant, ils ne se sont jamais vus. Ils sont en effet les enfants d'un couple qui s'est séparé et entretient

depuis une relation houleuse, évitant soigneusement de séjourner dans la maison en même temps. Mais les trois sœurs qu'ils ont en commun vont faire basculer leurs destins, cette année-là, en organisant une rencontre. Bien des certitudes vont voler en éclats... ■



Ces liens qui nous séparent / Anne Brashares

Gallimard, 2017

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

ADULTES

MOI, PETER PAN

Il y a bien longtemps, un jeune garçon ne voulait pas grandir... Aujourd'hui, devenu adulte, Peter Pan fait face à ses émotions, ses souvenirs.

Des situations très réalistes, que nous connaissons et avons tous vécues. C'est frais, drôle, poétique, avec des expressions familières et une répartie propre à l'auteur.

Alors, empruntez le chemin vers la deuxième étoile à droite... ■



Moi, Peter Pan / Michael Roch

Le peuple de Mu, 2017

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque



FERMETURES EXCEPTIONNELLES

- En raison du changement du système informatique, la bibliothèque municipale sera exceptionnellement fermée au public le mardi 12, le mercredi 13 et le jeudi 14 décembre.
- La bibliothèque fermera exceptionnellement ses portes à 13h les samedis 23 et 30 décembre.

PRATIQUE

ATTENTION : des fermetures exceptionnelles sont programmées. Voir encadré ci-dessus.

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 – bibliotheque@ville-caluire.fr
Site internet : bm.ville-caluire.fr – Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h/mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h/samedi : de 10h à 16h.



ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro

Guillaume Bonjean

06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr

AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS



Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di **DIEGO** est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

C'EST AUSSI POUR CES MOMENTS-LÀ,
QUE NOUS AIMONS NOTRE MÉTIER !



Avec ma nounou, je fais plein
de nouvelles expériences !
- NATHAN, 2 ANS



Une autre idée de la garde à la maison

www.babychou.com

Babychou Services Lyon et agglomération

Caluire : 09 83 29 90 40

Création : Chrysalis la marque - Crédit photos : Shutterstock.com - Babychou Développement - RCS : 493 318 802



MAISONS ET APPARTEMENTS
SUR LYON



Mandat et vente en
45 jours Chrono !

UNIQUEMENT
CHEZ
ORPI CALUIRE

Toute notre équipe est
à votre service !



Véronique



Viviane



Corinne



Dominique



Emmanuel



Isabelle



Marie

Venez-nous voir, Nous sommes près de chez vous !

59 rue Jean Moulin 69300 Caluire et Cuire

04 78 08 18 25 - caluire@orpi.com

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

À Caluire et Cuire, la proximité est le maître-mot de notre action municipale. C'est un engagement fort et sincère, car nous estimons que le dialogue est essentiel pour gagner, cultiver et préserver la confiance de nos concitoyens.

Les réunions, que nous organisons chaque année dans les 8 quartiers de la commune, en sont un exemple des plus concrets et s'inscrivent pleinement dans cette tradition. C'est également le sens de la grande concertation sur les rythmes scolaires que nous avons lancée à la rentrée.

Ce qui nourrit et stimule notre engagement au service de l'intérêt général c'est le souci de la réponse adaptée à chaque problématique, à chaque situation, pour favoriser l'amélioration des conditions de vie de chacun sans distinction. Parce qu'il nous paraît essentiel d'entretenir le contact direct et sans artifice entre les élus et les citoyens, au plus près de leurs préoccupations, dans leur vie de tous les jours et dans la diversité de leurs besoins ou de leurs idées, nous avons souhaité étoffer les dispositifs de démocratie locale.

Depuis quelques semaines, vous avez désormais la possibilité de rencontrer Monsieur le Maire dans son bureau, chaque lundi, à partir de 17 h. Ces permanences permettent à tous les Caluirards qui le souhaitent de rencontrer individuellement Philippe Cochet et de lui présenter, sans intermédiaire et en toute simplicité, leurs idées, leurs aspirations, leurs ambitions pour Caluire et Cuire. Tous les sujets sont abordés, pris en notes, puis traités avec soin par les services municipaux.

Et enfin, nous vous faisons une proposition supplémentaire : cette fois, c'est nous qui venons vers vous au travers d'un nouveau dispositif baptisé «Les élus à votre rencontre». Comme son nom l'indique, nous viendrons à vous chaque mois, en nous déplaçant directement au cœur de vos quartiers. Ouvertes à tous, ces rencontres seront autant d'occasions de mieux nous connaître, de profiter avec vous, en toute liberté, d'un temps d'échange et de partage. Avant chaque rencontre, vous recevrez une invitation que nous avons conçue de telle sorte que, si vous ne pouvez être parmi nous ce jour-là, il sera tout de même très simple pour vous de nous faire part de vos attentes ou de vos propositions grâce au coupon-réponse préaffranchi qui l'accompagne.

Vous le voyez, la Municipalité entend perpétuer les liens essentiels qui existent entre nous. Elle met tout en œuvre pour entretenir cette relation de confiance, fondée sur l'écoute et la proximité qui ne sont pas de vains mots à Caluire et Cuire et qui s'inscrivent indéniablement dans notre conception de l'exercice responsable du mandat que vous nous avez confié.

Car, c'est avec vous que nous faisons chaque jour de Caluire et Cuire une ville où il fait bon vivre et dans laquelle chacun trouve sa place et s'épanouit.

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes en famille et une fin d'année sereine et heureuse.

Les élus de la Majorité municipale. Philippe COCHET, Maire, conseiller métropolitain, Côme TOLLET, 1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, à l'économie, à l'emploi, et aux anciens combattants, Geneviève LACROIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires, Maurice JOINT, adjoint délégué à l'administration générale et à la démarche qualité, Nathalie MERAND-DELERUE, adjointe déléguée aux finances et au contrôle de gestion, Jean-Paul ROULE, adjoint délégué à la culture, Isabelle MAINAND, adjointe déléguée à la famille et à la vie associative, Marie-Odile CARRET, adjointe déléguée à l'action sociale, Robert THEVENOT, adjoint délégué aux déplacements et aux transports, Marie-Hélène ROUCHON, adjointe déléguée à l'environnement, Fabien MANINI, Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et aux commerces, Damien COUTURIER, adjoint délégué aux sports, Irène BASDEREFF, conseillère métropolitaine, Gaël PETIT, conseiller métropolitain, Chantal CRESPIY, conseillère métropolitaine, Laëtitia NICAISE, conseillère déléguée, Geneviève SEGUIN-JOURDAN, conseillère déléguée, Patrick CIAPPARA, conseiller délégué, Frédéric JOUBERT, conseiller délégué, Viviane WEBANCK, conseillère déléguée, Elisabeth BREMOND, Philippe CHAISNE, Hervé CHAVANE, Mamadou-Diang DIALLO, Virginie du GARDIN, Evelyne GOYER, Marlène HAMPARSOUMIAN, Hamzaouia HAMZAOUI, Charlotte ROQUES, Abdelaziz TAKI, Laurent MICHON, Sonia FRIOLL, Pierre ANDREO, Sophie BLACHÈRE. ■

«Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales.»

Opposition

Caluire et Cuire en mouvement

Solidarité dans les quartiers

Dans le quartier de Montessuy, dans la salle dite de «La Bulle», une association «Espace Roseraie» s'était donné pour mission de proposer des activités pour favoriser les liens entre les habitants du quartier. Malheureusement en juin dernier, alors que cette association était en plein développement (240 adhérents) et que de nombreux projets étaient en préparation, elle a dû se dissoudre. Lors du conseil municipal du 25 septembre, il a été acté que la ville de Caluire-et-Cuire se porte acquéreur du local «La Bulle»; nous avons interpellé le Maire sur l'usage prévu. Sa réponse fut succincte: usage par les associations.

Pourtant, le quartier de Montessuy éprouve des difficultés: le Fort est toujours à l'abandon, les jeunes n'ont aucun lieu de rencontre, les commerces ont du mal à tenir et, malheureusement, les incivilités sont fréquentes. L'expérience apportée par le succès de l'«Espace Roseraie» a montré

l'intérêt et l'importance d'un lieu structurant de rencontre et d'échange dans le quartier. Les activités s'adressaient à tout le monde, des jeunes, dont certains avaient pu s'investir dans des activités musicales peu onéreuses, aux personnes âgées qui expriment le besoin d'une vie sociale de proximité. La solidarité entre les générations était un but pour l'«Espace Roseraie». Nous demandons que la municipalité poursuive cet engagement auprès des habitants de ce quartier, qui va fêter ses 50 ans, en y accordant des moyens humains.

Ce n'est pas le seul quartier de Caluire où le besoin de rencontre et d'échange se fait sentir. Nous restons fortement attachés à la mise en place de conseils de quartier qui soient des espaces de propositions et de projets, fondateurs de lien social.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

F. Matteucci, M-J. Bajard, G. Durel, C. Parisi. caluireetcuire.enmouvement@gmail.com ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Le conseil municipal a voté la création d'un poste d'attaché territorial, la mairie impose à la commune une dépense de 107 000 €. N'y a-t-il pas dans les services techniques, parmi les 540 agents, une personne qui sait répondre pour gérer des trous de trottoirs? Il y a déjà du personnel qui gère en permanence les dossiers et capable de répondre aux demandes des habitants. Pour assurer son service de proximité, l'attaché territorial va devoir prendre un adjoint, une secrétaire, avoir une voiture de

fonction, un téléphone, un ordinateur, faire la communication institutionnelle et faire appel à des sociétés pour imprimer. Hasard du calendrier, nous sommes à mi-mandat. Ce nouvel agent de haut niveau sera bien utile à M. le Maire pour travailler dès à présent sur le terrain. La campagne des municipales de 2020 a déjà commencé. Nous serons très attentifs à la personne embauchée, celle-ci aura un caractère éminemment politique. caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

Ne dites plus amende à 17 euros, mais Forfait Post-Stationnement (FPS). Au 1er janvier, les villes factureront cette redevance de journée due par l'automobiliste. S'il n'a pas payé ou dépassé le temps de stationnement, le FPS s'appliquera, déduction faite du montant déjà réglé. Ce FPS varie fortement : 20 euros à Vienne, 60 au centre de Lyon et 35 dans sa périphérie. Notre commune a voté ce dernier montant, qui sera encaissé mais pour partie redistribué à la

Métropole, avec l'extension des zones payantes (secteurs Bissardon et Jean Monnet –où, comme partout, les résidents bénéficieront de tarifs préférentiels). Le but de cette mesure est de favoriser la rotation des véhicules et limiter ainsi la pollution de ceux qui « tournent » pour trouver une place, d'éviter le stationnement abusif qui pénalise les riverains et les commerçants, et de favoriser les modes transport doux et collectifs. ■

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

La suppression brutale en août 2017 de 179 000 contrats aidés a entraîné le retour au chômage de nombreux salariés déjà trop précarisés et a fragilisé les associations déjà gravement impactées depuis des années par les coupes budgétaires. Pour le FDG, cette décision gouvernementale, qui traduit

un mépris total de l'importance du rôle des associations, est inadmissible. C'est pourquoi à Caluire, nous nous opposerons d'autant plus à toute réduction de subvention aux associations et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat à la commune. Contact@frontdegauche5.fr ■



COUP
DE
CŒUR

Sur
l'agenda
du mois

THE PIANIST

RADIANT-BELLEVUE
VOIR EN PAGE 42



LE MÉMORIAL JEAN MOULIN

Le Mémorial sera ouvert pendant les vacances de Noël, du lundi au samedi, sur réservation. En plus des visites traditionnelles, des activités gratuites spécifiques vous seront proposées :

→ ATELIERS « DÉCOUVERTE » POUR LES FAMILLES

Les plus jeunes pourront découvrir le lieu et reconstituer cet événement dramatique de la Seconde Guerre mondiale à travers des jeux découverte, conçus spécialement pour eux et leurs familles.

Mémorial Jean Moulin place Gouailhardou
Durée : 45 minutes, sur réservation
(enfants à partir de 8 ans)

→ DES BALADES URBAINES COMMENTÉES

Le sentier de Montessuy

En 1940, Montessuy est un quartier tout neuf, puisque les HBM (Habitations bon marché) ont été construites au début des années 30. La résistance y est dominée par la figure charismatique de l'abbé Desgeorges qui regroupe les jeunes, nombreux dans ce quartier.

Mercredi 27 décembre
Rendez-vous à 14h30 devant le Métropolis
(30, rue François Peissel)

Le sentier du Centre Bourg

Autour du Mémorial Jean Moulin et de la place Gouailhardou, stèles, monuments et statues foisonnent. La médiatrice retracera le parcours des Caluirards, parfois très jeunes, engagés dans les maquis et la résistance, dont les noms figurent sur le monument aux morts. Elle donnera quelques clés pour comprendre les statues hommage à Jean Moulin conçues par les sculpteurs Christian Guillaubey et Georges Salendre.

Mercredi 3 janvier
Rendez-vous à 14h30 place Gouailhardou

Renseignements et réservations : 04 78 98 85 26
ou memorialjeanmoulin@ville-caluire.fr
Annulation des balades en cas de mauvais temps



Les élus à votre rencontre

Venez échanger avec vos élus le temps d'une rencontre conviviale et informelle !

Samedi 9 décembre, de 9h30 à 11h30
Place Jules Ferry
Plus d'informations en page 7

Environnement

CALUIRE VILLE VERTE

Samedi 16 décembre, de 8h à 13h
Marché Montessuy
Plus d'informations en page 24



Fête des Lumières

À L'OCCASION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES, PLUSIEURS ANIMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES À CALUIRE ET CUIRE LES 8 ET 9 DÉCEMBRE PROCHAINS. DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

ANIMATIONS DANS LE BOURG

L'Association des commerçants de Caluire Bourg (UCCB) organise une vente de vin et de chocolat chaud.

Vendredi 8 décembre, à partir de 17h
Place de l'Église

ANIMATIONS À CUIRE LE BAS

L'association des commerçants de Cuire le Bas vous propose diverses animations. Plus d'informations en page 18.

Vendredi 8 décembre, de 16h à 20h
Place de la Rochette

CONCERT « MUSIQUE MARIALE »...

L'Institut Saint-Julien et l'association Face-à-Face Musical vous proposent de venir écouter Le Petit Chœur. Animation des façades, vin chaud et vente de bougies au profit de l'association Abbé Pierre seront également au programme.

Vendredi 8 décembre, à 19h45 et à 20h45
Concert gratuit... et interactif !
Chapelle de l'Oratoire
6, rue de l'Oratoire
Réservation conseillée au
06 43 76 08 51 ou par mail à
concerts.faceafacemusical@gmail.com



SAMEDI 9 DÉCEMBRE

La Municipalité vous invite à partager une soirée féerique et magique en famille !

PROCESSIONS AUX LAMPIONS

Comme le veut la tradition, la soirée débutera par des processions ! Ces déambulations partiront à 17h30 de trois lieux différents de la commune et se dirigeront vers l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Au départ de chaque procession, la Municipalité distribuera des lampions aux enfants.

Rendez-vous à 17h30
Place Gutenberg, place de l'Église ou devant le Métropolis (30, rue François Peissel).
Durée de la marche : environ 15 minutes.
Attention, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et sont placés sous son entière responsabilité.

SPECTACLE

Mademoiselle Paillette et ses acolytes vous proposeront un spectacle poétique et féerique qui émerveillera petits et grands. Entre ombres et lumières, l'Hôtel de Ville va devenir la scène d'un ballet acrobatique et aérien époustouflant !

À 18h00 (durée environ 20 minutes).
Esplanade de l'Hôtel de Ville

LÂCHER DE LANTERNES

Et pour terminer la soirée sur une note romantique, un grand lâcher de lanternes volantes biodégradables et multicolores sera organisé.

À 18h20
Esplanade de l'Hôtel de Ville

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DÈS 17H30.

Expositions



EXPOSITION PHOTOS « RÉFLEXIONS FAITES - MURS MÛRS »

Le regard de Georges Gelbard prend le temps de s'arrêter sur notre environnement quotidien et ses photos le subliment.

Réflexions faites : Suivre la lumière à la trace, lorsqu'elle traverse le cristal le plus précieux ou le verre le plus ordinaire. La regarder jouer sur une surface polie lorsque, après mûres réflexions, elle préfère rebrousser chemin.

Murs mûrs : Crépis décrépis, fatigués de vieillesse, ridés par le temps, murs abandonnés aux intempéries, façades désolées, qui crient misère, murs désespérés, qui nous envoient des signes mystérieux...

Jusqu'au 16 décembre



EXPOSITION DE PEINTURES GAËTAN MOLINA, BERNARD CEYTE ET YVES BOISSEL

Trois peintres amateurs membres des Artistes réunis de Caluire ont éprouvé le désir de présenter leurs travaux. Ce sont des peintres aux styles et techniques différents (peinture à l'huile au couteau, peinture acrylique...). Leur peinture est figurative, allant du paysage aux portraits, en passant par les marines et les scènes de la vie.

Du 19 décembre 2017 au 6 janvier 2018

Atrium de l'Hôtel de Ville
Place du Dr Dugoujon

Entrée libre, du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
et le samedi, de 8h30 à 12h



Visite guidée

CHAPELLE SAINT-JOSEPH

Située à l'intérieur de l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire (anciennement noviciat des Frères des écoles chrétiennes), la chapelle Saint-Joseph apparaît de nos jours comme un lieu insolite et surprenant.

Ce joyau de l'art religieux de la deuxième partie du XIX^e siècle est une œuvre d'une exceptionnelle cohérence, typique de l'école lyonnaise d'architecture fondée par Pierre Bossan, architecte de Fourvière. On le doit à Sainte-Marie Perrin, son disciple et successeur.

Classée à l'Inventaire des monuments historiques, la Chapelle s'impose comme l'un des plus beaux et des plus intéressants édifices religieux de l'agglomération lyonnaise.

Nikola Piperkov, doctorant et chercheur, animera la visite et donnera les clés pour mieux comprendre les choix iconographiques des Frères et de Sainte-Marie Perrin. Il expliquera comment ils contribuent à renforcer la fonction du lieu et constituent un support pédagogique figuré pour les jeunes novices.

Mardi 12 décembre, à 15h

Place du Docteur Dugoujon (Hôtel de Ville)

Pour adultes et adolescents

Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans

Réservation obligatoire auprès du Service affaires culturelles :

04 78 98 80 66

Rencontres

RENCONTRE AVEC JÉRÔME MARGOTTON

L'auteur viendra présenter le dernier tome des aventures du *Piano Caméra*. Le spectacle avait été présenté au Radiant-Bellevue, pendant le printemps, aux élèves de la commune et à leurs parents. Le tome 3, qui n'était pas encore sorti, était très attendu.

Samedi 9 décembre

Librairie Panier de livres : 75, rue Jean Moulin

PROJECTION DU DOCUMENTAIRE « ÊTRE ET DEVENIR »

Être et devenir aborde le thème de la confiance en l'enfant et son développement et propose de questionner les apprentissages et les choix possibles. La réalisatrice nous emporte dans un voyage en France, aux États-Unis, en Angleterre, et en Allemagne, à la rencontre de parents qui ont choisi de ne pas scolariser leurs enfants, ni à l'école ni à la maison, et de les laisser apprendre librement ce qui les passionne. C'est une quête de vérité sur le désir inné d'apprendre, qui s'inscrit dans un thème plus large que celui de l'éducation, lié au changement de nos croyances, à l'évolution de notre société, et à l'importance de se réapproprier sa vie et sa confiance en soi (99 minutes).

Le documentaire de Clara Bellar sera projeté en présence de Eve Herrmann, auteure de « *Grandir librement* », et de parents pratiquant l'instruction en famille.

Vendredi 15 décembre, 20h30

Ciné Caluire : 36, avenue du Général de Gaulle

Piscine municipale

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

La piscine municipale organise des séances de Bébés ploufs sur le thème de Noël ! Une activité à partager avec les enfants de 6 mois à 3 ans.

Samedi 16 décembre, de 9h à 12h30

Piscine municipale : 310, avenue Elie Vignal

04 37 26 00 20

Plus d'informations sur www.ville-caluire.fr

Fête de quartier

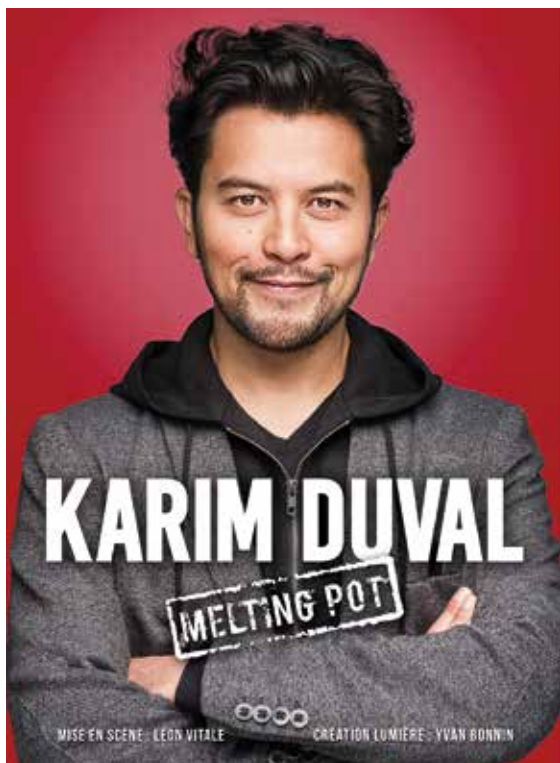
MONTESUY EN FÊTE

Les commerçants de Montessuy vous convient à un « apéro festif ».

Jeudi 21 décembre, de 18h30 à 20h

Carré Montessuy : 1, place Louis Braille

Spectacles et concerts



SOIRÉE SPÉCIALE AVEC L'HUMORISTE KARIM DUVAL DANS « MELTING POT »

Quand les cinq continents se trouvent un dénominateur commun : le Rire ! Un cocktail franco-sino-marocain détonnant, hilarant et poétique !

**Dimanche 31 décembre,
à 19h et 21h30**

Spectacle proposé par
Le complexe du rire
Cinéma le Méliès :
67, chemin de Vassieux
Réservations et renseignements :
04 78 27 23 59
www.lecomplexelyon.com

CONCERT « IN PACE »

À travers ce concert, ChoralEnsemble vous propose de partager des émotions musicales autour du thème de Noël et de la paix ! Le grand chœur mixte, composé d'une cinquantaine de choristes, interprétera des œuvres de Tchaïkovski, Haydn, Mozart, Palestrina, le Canon de la Paix... mais aussi quelques gospels. Pour ajouter une note romantique à ce programme, le Petit Chœur de femmes chantera « La Messe brève », de Léo Delibes.

Dimanche 17 décembre, à 17h

Église Saint-Romain de Cuire
Renseignements et réservations :
chorale.ensemble69@gmail.com
Tarif : 12€ (9€ en prévente)
gratuit pour les moins de 12 ans.
Facebook : <https://www.facebook.com/choralensemble69/>

CONCERTS DE NOËL DE L'AMC2

Audition multi-instruments

Samedi 9 décembre, à 11h
AMC2 centre-ville

Concert de la classe de piano

Samedi 16 décembre, à 15h
AMC2 centre-ville

Concert exceptionnel

Pierre Perret invitera sur scène les élèves de la chorale enfants de l'AMC2 et l'école de musique l'Alouette de Rillieux-la-Pape.

Samedi 16 décembre, à 20h30

Radiant-Bellevue : 1, rue Jean Moulin
Réservations : 04 72 10 22 19

Temps musical avec les classes d'instruments à vent de la famille des bois

Mardi 19 décembre, à 19h
AMC2 centre-ville

Concert avec les instruments à cordes frottées

Alto, violon, violoncelle et contrebasse.

Mercredi 20 décembre, à 19h
AMC2 centre-ville

Concert des classes de cuivres et de percussions accompagnées des chorales

Vendredi 22 décembre, à 20h
Église de l'Immaculée Conception

CONCERTS GRATUITS OUVERTS À TOUS et SANS RÉSERVATION !

excepté le concert du 16 décembre
au Radiant-Bellevue.)

Tous ces événements ont lieu à l'AMC2
Centre-Ville (sauf mention contraire) :

1, rue Jean Moulin

Renseignements :

04 78 08 14 04 / contact@musicamc2.fr

/ www.musicamc2.fr

Facebook : AMC2

Bibliothèque municipale

BÉBÉ BOUQUINE

(jusqu'à 3 ans*)

Mercredi 6 décembre, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque)



SPECTACLE « AU NORD DE LA LUNE »

(Pour les enfants de 5 à 8 ans*)

Des contes venus de pays froids, accompagnés d'une musique originale. Un spectacle proposé par Élise Moussion et Tony Canton, compagnie La Belle Étoile.

Mercredi 20 décembre, à 16h

Sur inscription gratuite

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Conférence

BUATIER DE KOLTA

**Magicien caluirard, et grand maître de l'illusion.
Père de la magie moderne.**

L'association Histoire et patrimoine de Caluire et Cuire organise une conférence sur ce magicien célèbre, né à Caluire et Cuire le 18 novembre 1847 et décédé le 7 octobre 1903 à la Nouvelle-Orléans.

Proche de la reine Victoria, il réalisait régulièrement ses tours de magie à la cour.

Certains n'ont toujours pas pu être décryptés.

La conférence sera animée par le magicien Hjalmar, expert reconnu dans l'illusion et auteur du livre *Buatier de Kolta, génie de l'illusion*.

Mardi 19 décembre, à 18h

Hôtel de Ville : place du Docteur Dugoujon

Entrée libre et gratuite

Plus d'information :

www.patrimoinecaluireetcuire.fr

Centres de loisirs

→ CALUIRE JUNIORS

Le centre de loisirs Caluire Juniors s'adresse aux enfants dès l'âge de 3 ans, et jusqu'à la fin du CM2.

Durant les vacances de Noël, le centre accueillera les enfants **du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018** au 19, montée des Forts.

Retrouvez le programme des activités proposées durant cette période sur www.ville-caluire.fr

ATTENTION : vous avez jusqu'au 8 décembre pour inscrire votre enfant !

Informations et inscriptions : service SimpliCité,

Hôtel de Ville : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

04 78 88 98 00

simplinite@ville-caluire.fr

→ CALUIRE JEUNES

Le centre de loisirs Caluire Jeunes accueille les ados de leur entrée en 6^e à leur majorité. Durant les vacances de Noël, il proposera aux jeunes des activités **du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018**.

Plus d'infos sur place : 11, rue de l'Oratoire, par mail

(caluirejeunes@ville-caluire.fr) ou par téléphone (04 72 27 05 13).



L'ÉCHAPPÉE BLANCHE

Caluire Jeunes propose aux adolescents un séjour à la montagne, avec au programme, du ski bien sûr, et d'autres réjouissances enneigées !

Du 11 au 16 février 2018. Places limitées ! Renseignez-vous et inscrivez-vous vite auprès du Centre !

Nos coups de cœur du mois de décembre !

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE

[Théâtre]

Mariés depuis dix ans, Marianne et Johan semblent être le couple modèle par excellence. Mais s'ils sont a priori épanouis, ce n'est qu'en apparence. Sur plus de 20 ans, la déliquescence de leur relation s'avère ainsi saisissante. Glamour à souhait, le tandem entre Laetitia Casta et Raphaël Personnaz fait des ravages dans ces *Scènes de la vie conjugale* mises en scène par Safy Nebbou. Le réalisateur sait qu'il était délicat de s'attaquer à un tel monument du 7^e art. «*Le film a connu un tel succès dès 1973 qu'il a aussitôt été suivi d'une vague sans précédent de divorces en Suède !*», sourit-il. En se focalisant ici «*sur les enjeux dramatiques*» de l'œuvre, le metteur en scène nous plonge dans les méandres de la vie de couple.

Lundi 11 et mardi 12 décembre, à 20h30
Tarifs : de 28 à 40€



© Victor Pascal



THE PIANIST

[Théâtre Clown]

Un grand rideau, un lustre à anges et un piano noir. Le décor de la création *The Pianist* est posé et des formes étranges s'agitent. Surgit alors sur scène un pianiste dégingandé, vêtu d'une queue-de-pie, le cheveu hirsute et le regard hagard. Le musicien tente de rejoindre son instrument mais chacune de ses tentatives est empêchée par un obstacle. Véritable clown d'exception, Thom Monckton nous emporte totalement dans son monde. À savoir une lutte perpétuelle avec les objets qui l'entourent. Le moins que l'on puisse dire, c'est que son personnage tente d'imposer son art coûte que coûte. L'artiste néo-zélandais, qui a rejoint la compagnie finlandaise Circo Aereo, s'éclate dans ce spectacle fantaisiste, véritable patchwork de gags déjantés. Soyez-en sûrs, l'esprit d'un Charlie Chaplin ou d'un Buster Keaton n'est jamais bien loin.

Vendredi 15 décembre 2017 à 20h
Tarifs : 13 à 26€

© Heii Sorjonen

BRUNCH MUSIQUE

Vous avez dit brunch ? Ce petit-déjeuner du dimanche qui croise le déjeuner: viennoiseries, cakes, confitures, œufs, salade de fruits... Devenus de véritables événements, ces brunchs allient dégustations culinaires et prestations artistiques !

AU PROGRAMME DU PROCHAIN BRUNCH MUSIQUE

- **un atelier parents/enfants autour de Noël** : éveil musical, découverte par le jeu de différentes notions musicales, en lien avec les mouvements naturels du corps / **2 à 5 ans**
- **un atelier rock** : expérimentez et jouez de différents instruments, comme la batterie, la guitare électrique, la basse... et découvrez différents rythmes électroniques / **Tout public**
- **un atelier batucada** : plongez dans l'univers ensoleillé et convivial de la batucada. Découvrez les bases rythmiques avec l'utilisation de différentes percussions : cloches à gogo, maracas, tambourins, surdos, tom basse... / **Tout public**

- **un atelier cuivres** : partez à la découverte du cor et du tuba, instruments de la famille des cuivres. Arriver à produire un son, explorer la fabrication, comprendre la musique, arriver à jouer ensemble un petit morceau / **Tout public**

Dimanche 17 décembre, dès 11h
Tarifs Brunch (ateliers inclus) :
Adulte : 18€ / Enfant (-12 ans) : 10€
Réservation obligatoire : 04 72 10 22 19
billetterie@radiant-bellevue.fr
(le choix des ateliers se fera à votre arrivée)



AMCZ



Rencontrez le maire !

Prochaines permanences municipales :

les 11 et 18 décembre 2017, à partir de 17h.

Pas de permanence les 4 (Conseil municipal) et 25 décembre 2017 et le 1^{er} janvier 2018 (jours fériés).

Prochain rendez-vous "Les élus à votre rencontre" :

samedi 9 décembre, de 9h30 à 11h30, place Jules Ferry

Horaires des services municipaux

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon

BP 79 — 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

04 78 98 80 80 — mairie@ville-caluire.fr

Site internet: www.ville-caluire.fr

Horaires d'accueil du public:

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi (état civil uniquement), de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville: Place du Dr Dugoujon

04 78 98 81 47

Si l'équipage n'est pas disponible, composez le 17.

→ **Secrétariat:**

Du lundi au vendredi: 8h30-12h15 et 13h30-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Place du Dr Dugoujon

Horaires: mardi, jeudi et vendredi: de 15h à 19h/

mercredi: de 10h à 12h et de 14h à 19h/samedi: de 10h à 16h.

ATTENTION des modifications d'horaires et des fermetures exceptionnelles sont programmées en décembre. Plus d'infos en page 31

CCAS

Hôtel de Ville: Place du Dr Dugoujon

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 8h30-12h15/13h30-17h. Jeudi: 8h30-12h15/15h-17h.

Infos pratiques

SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national: **3646** (prix d'un appel local) www.lyon.ameli.fr

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde: 16, quai Général Sarrail — 69006 Lyon **04 72 33 00 33**.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez le **n° 3237** sur votre téléphone (0,34 cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

DÉCHÈTERIE IMPASSE DES LIÈVRES

→ **Horaire d'hiver :**

du 1^{er} novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Le samedi : 9h-17h

Le dimanche : 9h-12h

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords: **Composez le 17**

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important: si vous ne souhaitez pas que les policiers entrent en contact avec vous lors de l'intervention, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

PERMANENCES

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous: 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

1, rue Claude Baudrand — 04 72 10 44 50

FÊTE DES LUMIÈRES



SAMEDI 9 DÉCEMBRE
Esplanade de l'Hôtel de Ville

17H30 : Distribution lampions
(Place Gutenberg, Métropolis, Place de l'Eglise)

18H00 : Spectacle féérique

18h20 : Lanternes volantes